

S'LO

Délibération n°2404-27

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf avril à 19h15  
Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes)  
étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses  
séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard  
BRANDA, Maire

Conseillers en exercice : 14  
Présents : 10+4 proc  
Votants : 10

Etalent présents : Gérard STOERKEL – Eliane CALDEI-VIDAL – Christian DI  
MARTINO – Béatrice ROZIER – Fabrice FONTAINE – Chantal BARBIER –  
Patrice MARTIN – Jean-Marc BLANIC- Fabienne GALLI

Absents excusés : Philippe ALLEGRINI – Sandrine BARRALIS – Karine  
FAGES – Michel CORSINI

Secrétaire : Christian DI MARTINO

**Objet : Subvention Canta Rena  
2024**

Monsieur le Maire informe le Conseil que les associations communales bénéficient, chaque année, d'une aide financière afin de poursuivre leurs activités dans les meilleures conditions possibles.

Aussi, Monsieur le Maire propose pour Canta Rena – au titre de l'année 2024 – le montant suivant :

- Canta Rena 350,00 €

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,  
- ACCEPTE le montant mentionné ci-dessus attribué à Canta Rena par 10 voix POUR,**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,  
Pour extrait conforme

Le secrétaire,



Christian DI MARTINO

Le Maire,

Gérard BRANDA

Signé par : Gérard BRANDA  
Date : 15/04/2024  
Qualité : Maire